

N/REF : 2/08/2024 13H14 C:024888 I:33092
V/REF : 1187665
V/Email reçu le Vendredi 02/08/2024 à 13H14

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE CANTON II
1 ALLEE DU CANTON
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 06 Aout 2024

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 3 CANTON - CONTACT MR DUBOIS 06 72 71 18 38 - BATIMENT 3

MOTIF : INTERVENIR DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION D'EAUX USEES DANS LA CAVE
COMMUNE REFOULE

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/08/2024 A 16H30
INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE NUMERO 3 COTE GARAGE A VELO
DEBOUCHAGE DU REGARD SIPHOIDE
VU AVEC LE GARDIN

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 06/08/24 à 10H32 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	483,63	483,63

TOTAL H.T.	483,63
T.V.A. a 10,00%	48,36
TOTAL T.T.C.En EURO	531,99

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN